0. de Gouges-Déclaration des droits de la femme

et de la citoyenne (1791)

Problématique: Comment Olympe de Gouges parvient-elle à convaincre de la nécessité des droits de la femme pour le bien national?

Les mouvements du texte:

-Paragraphe 1 (1.1 à 14): Une défense des droits de la femme pour la paix de la nation.

-Paragraphe 2 (1 15 à 18): Justification à la légitimité des droits revendiqués.

1. **Paragraphe 1(1.1à 14)-Une défense des droits de la femme pour la paix de la nation**

Ce préambule s'ouvre par un rythme ternaire, propre aux écrits révolutionnaires qui énumère toutes

les représentantes de la nation », à savoir « Les mères, les filles, les soeurs (1.1) dont l'auteure se

fait la porte-parole. Elle veut incarner les attentes et les désirs de la majorité des femmes. Ces

périphrases (« Les mères, les filles, les sceurs, représentantes de la nation ») instaurent un esprit

de solidarité entre les femmes, comme autant de membres d'une même famille. Cependant,

l'opposition représentantes de la nation (1.1) permet d'opérer le glissement de la cellule familiale à celle nationale. Les femmes représentent la nation au même titre que les hommes. Le ton est solennel. O, de Gouges s'adresse ici aux membres de l'Assemblée nationale. Le vocabulaire est donc juridique et formel « représentantes de la nation (1.1), droits naturels, inaliénables et

sacrés (1.6), « corps social» (1.8), institution politique (1.11).

La seconde phrase, extrêmement dense, qui court des lignes 2 à 14, développe les raisons du malheur

public et les résultats attendus de la Déclaration,

Pour O, de Gouges les malheurs publics et la corruption des gouvernements (1.4-5) résultent uniquement du manque de considération envers les droits des femmes: si celles-ci se volent reconnaître leurs droits naturels, inaliénables et sacrés (1.6) alors Françaises et Français pourront être davantage respectés dans leur rôle au sein de la société. Puisque les femmes sont <représentantes de la nation (1.1), elles demandent d'être constituées en Assemblée nationale » (1.2). C'est un rapport logique, de cause à effet. Le présent « demandent asserte de la nécessité d'opérer ce changement, en incluant les femmes comme partenaires de la vie politique là où la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen avalt omis la citoyenne.

Par la gradation ascendante: « l'ignorance, l'oubli ou le mépris (1.3), O. de Gouges dénonce la culpabilité des gouvernements (1.5) qui privent les femmes de leurs droits naturels (1.6). Charge à la Constitution de restaurer des droits dictés par la Nature et, de ce fait, sacrés (1.6).

La répétition de la conjonction de subordination finale: « afin que»: afin que cette déclaration [-] leur rappelle sans cesse... » (1.7 et suivantes); « afin que les actes du pouvoir des femmes et [..] des hommes (..) en soient plus respectés » (1.9 et suivantes) et « afin que les réclamations des citoyennes 1) tournent toujours au maintien de la Constitution (1.11 à 14), met en valeur le raisonnement de l'auteure. L'enjeu est de favoriser la paix et la concorde au sein de la société, par la mixité homme femme, et la mise en place d'un gouvernement vertueux (lequel s'oppose à la corruption des gouvernements (1.4-5) en place).

Les trois termes finaux: Constitution, bonnes marurs, bonheur de tous (113-14) lient la Constitution, que la majuscule sacralise, à un gouvernement vertueux et moral bonnes marurs», seuls garants du traitement entre les sexes, que sous-tend le parallélisme les actes du pouvoir des femmes, et ceux du pouvoir des hommes (19-10), valable en tout temps à chaque instant (10) et nécessairement.

11. **Paragraphe 2.0.15 à 18)-Justification à la légitimité des droits revendiqués**

D'emblée, le connecteur logique En conséquence amorce les effets de la rhétorique précédente

L'auteure justifie ainsi les conclusions auxquelles son argumentation a abouti

La périphrase méliorative: le sexe supérieur en beauté comme en courage dans les souffrances maternelles (1.15-16) affirme la supériorité des femmes, selon une inversion des valeurs dans une société patriarcale. La femme n'est pas que « beauté (1.15), elle est également courage (1.15). Elle affronte vaillamment les « souffrances maternelles (1.16) liées à l'accouchement. Ces souffrances sont le rappel de la malédiction d'Eve pour avoir cédé à la corruption du serpent dans le jardin d'Eden; T'homme, lui, devra gagner son pain à la sueur de son front. Cette évocation de la maternité ferme la boucle avec le première expression du texte : « Les mères (1.1). Les femmes donnent la vie. Tous les hommes naissent d'une femme et des souffrances provoquées à ce moment. O. de Gouges réactive ici F'imagerie traditionnelle attachée à la femme.

La clôture du texte est plus formelle et juridique avec les termes de Droits et de citoyenne » (117-18); mais, en se plaçant sous l'autorité de Dieu: sous les auspices de l'Etre suprême » (1.17). l'auteure rappelle à l'homme son devoir de se soumettre aux lois de la Nature et de Dieu. Il ne peut faire exception dans l'univers de la Création.

A travers ce préambule, le deuxième après l'adresse aux hommes, O. de Gouges revendique comme une nécessité les droits de la femme, à accéder à une véritable égalité avec l'homme, demandant ici à ce que cette représentante de la nation puisse être constituée en Assemblée nationale, et défendre les revendications de son sexe.

Ce n'est qu'en instaurant cette égalité homme/femme que le gouvernement sera véritablement vertueux et la nation entière heureuse parce que tous ses membres également respectés.